



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 300

JUILLET & AOUT 2017

SEMAINE N°26

Du 26.06 au 02.07 : Festival du film d'animation

29&30.06 : Brevet des collèges

30.06 : Conseil Municipal à 18h30 à la mairie

02.07 : Assemblée Générale de l'AS Trélon
(voir à l'intérieur)

SEMAINE N°27

04.07 : Remise des récompenses aux jeunes sportifs
à 18h00 à la mairie

05.07 : Remise des récompenses aux élèves de l'école
municipale de musique à 18h00 à la mairie

07.07 : Vacances scolaires d'été après la classe

07.07 : Assemblée Générale du club de Handball
à 18h00 à la salle des fêtes

08.07 : Lavage de voitures organisé par l'Amicale
des Sapeurs-Pompiers de 09h00 à 17h00
sur la place Jean Jaurès

SEMAINE N°28

10.07 : Ouverture du Centre aéré

14.07 : Fête Nationale (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°29

19.07 : Concert Joly Jazz (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°30

27.07 : Fantomusée : la nocturne des verriers de 20h00
à 23h00

SEMAINE N°31

02.08 : Fête de clôture du centre aéré à 16h30 à la
salle des fêtes

03.08 : Fin du centre aéré

SEMAINE N°32

12&13.08 : Trélon en Folie (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°33

15.08 : Assomption

SEMAINE N°34

27.08 : Fête de la Saint Laurent (sous réserve)

SEMAINE N°35

01.09 : Rentrée des enseignants

01.09 : Réception des enseignants à 11h00 à la mairie

02.09 : Grand Prix du Club Cyclotouriste Trélonais
(voir à l'intérieur)

03.09 : Passage du Grand Prix Cycliste de Fourmies

SEMAINE N°36

04.09 : Rentrée des élèves

*Clôture brillamment leur saison,
les jeunes footballeurs U15 de l'AS Trélon ont
remporté la finale de la coupe Lorient.*

*En cette période
estivale, je vous
souhaite de passer de
bonnes vacances surtout
aux enfants.*

*Je rappelle que l'accueil
de loisirs est la
jeu leur offrir une détente
totale*

Rue



HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} Avril au 31 Octobre la déchetterie est ouverte au public les lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h, le mercredi de 14h à 20h et le samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h (fermeture le jeudi et le dimanche).

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

CONSULTATION P.M.I.

Les consultations de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) auront lieu les jeudis 27 Juillet et 24 Août 2017, **dans les locaux de la maison de santé pluridisciplinaire** situés rue Victor Hugo, le matin à partir de 09h00.

LE C.C.A.S. ET LES JEUNES

Pendant les vacances scolaires d'été, à partir du lundi 10 Juillet 2017, l'opération « piscine » reprend. Des billets d'entrée pour la piscine de Fourmies sont en vente à la Mairie de Trélon au tarif de 1€. Sont concernés en Juillet et en Août les jeunes de 6 à 16 ans.



FÊTE NATIONALE

Rassemblement le vendredi 14 Juillet 2017 à 09h45 devant la Mairie pour le défilé suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

JARDINS DE L'ESPÉRANCE

L'association AJonc (Les Amis des Jardins Ouverts mais néanmoins clôturés) qui intervient sur les jardins de l'Espérance vous donne rendez-vous les mercredis 05 Juillet et 19 Juillet de 11h00 à 17h00.



ATELIER REPASSAGE

L'atelier repassage « Les Miss Fer » situé sur le côté gauche de la mairie de Trélon est ouvert :

- les lundis et jeudis de 7h30 à 11h30,
- les mardis et vendredis de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Tarif à la pièce (0,50 à 2,50 €)

L'atelier sera fermé du lundi 07 Août au vendredi 25 Août 2017.

Pour tous renseignements, contacter le ☎03.27.60.71.00



CANTINE SCOLAIRE

Pour la rentrée de Septembre prochain, les inscriptions pour la cantine scolaire sont reçues en mairie du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 11h00 pendant les mois de Juillet et d'Août. La clôture de ces inscriptions est fixée au vendredi 1^{er} Septembre à 11h00.

AIDE AU TRANSPORT AUX PARTICULIERS

Le Conseil Régional des Hauts-de-France a décidé d'attribuer une aide mensuelle de 20 € aux personnes travaillant à 30 km ou plus de leurs résidences et contraints d'utiliser leurs véhicules personnels.

Les apprentis, les salariés nomades et les covoitureurs sont également concernés par cette disposition.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Le salaire mensuel net du salarié doit être inférieur ou égal à 2 fois le SMIC (montant au 1^{er} Janvier de l'année en cours) quelle que soit la nature de son contrat.

Cette aide est non cumulable avec le remboursement employeur.

Vous pouvez vérifier votre éligibilité à l'obtention de cette aide sur

www.nordpasdecalaispicardie.fr



Région
Hauts-de-France

SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit,
- le samedi de 12h à minuit,
- le dimanche de 8h à minuit,

vous devez composer le (03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Servigardes qui vous informe

- par téléphone : 0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)
- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

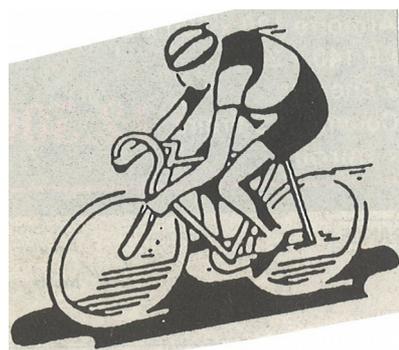
Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme FOSSÉ (☎03.27.57.06.23 / 📞 06.76.84.70.46) ou Mme BOUGARD (📞 06.84.66.25.14)
- Mme WILLIAME (☎03.27.66.53.11) ou Mme VREVIN (📞 06.11.28.66.50)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞 06.77.61.26.49)
- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞 06.30.27.93.53) ou Mme CAPELIER-DUPONT (📞 07.70.02.03.08)

LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

SORTIES PREVUES

02.07	9h00	Trélon	Marche, VTT et Cyclo
08.07		Cousolre (nocturne)	Marche et VTT
16.07	9h00	Trélon ou Givet	Marche, VTT et Cyclo
23.07	9h00	Trélon	Marche, VTT et Cyclo
30.07	9h00	Trélon	Marche, VTT et Cyclo
06.08	9h00	Trélon	Marche, VTT et Cyclo
13.08	8h00	Chimay	Marche et VTT
15.08	8h00	Cendron	Marche et VTT
19.08		Ohain(nocturne)	Marche et VTT
20.08	9h00	Trélon	Marche, VTT et Cyclo
27.08	8h00	Hirson	Marche et VTT



GRAND PRIX DE FOURMIES

En prélude au GPF, le Club Cyclotouriste Trélonais organise le samedi 02 Septembre son grand prix « cyclotouriste » sur le circuit des pros.

Départ : salle Marie-José Perec dès 7h00

Quatre circuits au choix 35, 55, 85 ou 145 km

Coût 5 € (35 km) ; 7 € (55, 85 ou 145 km)

Pré-inscription : Michel Locuty (☎03.27.65.29.50)

Remise des récompenses à 13h00 à la salle Marie-José Perec

LES AMIS DE LA DEMI-LIEUE

08.07 et 12.08	Balades en poneys pour les enfants de 2 à 10 ans accompagnés
14 et 15.07	Les 24 heures « Tipis »
27.08	Rallye VTT, piétons et ânes en forêt domaniale



ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

ASSOCIATION SPORTIVE TRÉLONAISE

COUPE LORIOT

Félicitations aux jeunes U15 de l'AST qui ont remporté la finale de la coupe Lorient en battant Bousies 2 – 1 sur la pelouse du stade Leclerc à Louvroil le samedi 10 Juin.

Un grand merci aux parents, supporters, entraîneurs et dirigeants.

TOURNOI DESENFANT

Depuis 13 ans, les responsables de l'AST organisent le tournoi Henri et Maurice Désenfant en hommage à ces deux fidèles supporters.

L'édition 2017 aura lieu le samedi 1^{er} Juillet de 14h00 à 17h00 au stade.

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale du club se tiendra le dimanche 02 Juillet 2017 à 11h00 au stade.

Si vous voulez vous investir dans la vie de l'AST, vous serez les bienvenus.

BIEN VIVRE À TRÉLON

En vertu des arrêtés des 29 et 30 Juillet 1998, dans notre commune,

- le bruit des tondeuses, tronçonneuses etc... est interdit avant 9h00 ;
- le brûlage des végétaux est autorisé tous les jours jusque 10h00.

Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que les poubelles doivent être sorties et rentrées **le moins longtemps possible** avant et après le passage du camion de ramassage,
- que les papiers, canettes, mégots... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la traversée de la ville.

TRÉLON EN FOLIE

Comme chaque année le Groupe des Animateurs Trélonais mettra Trélon « en folie » pendant deux jours au mois d'Août.

SAMEDI 12 AOÛT

- ✓ de 16h00 à 1h00 : marché semi-nocturne
- ✓ à 16h00 : zumba et fitness
- ✓ à partir de 21h30 : parade des motards
(départ Avenue Léo Lagrange)
- ✓ à partir de 21h00 Summer beach party

DIMANCHE 13 AOÛT

- ◆ à partir de 8h00 : brocante et vide-greniers
(réservations 06.44.12.06.37)
- ◆ à 15h00 : animations et karaoké
- ◆ à 18h00 : Falko et Valy
- ◆ à 21h00 : Fred le sosie officiel de Renaud

Pendant les deux jours fête foraine.



L'APPEL DU TAPIS-BROSSE

Afin de ne pas être mis à l'index, les propriétaires de chiens sont priés de pousser leurs meilleurs amis, avides de se soulager, vers le caniveau au lieu de les laisser déposer tranquillement leurs sentinelles où bon leur chante.

Forcément le passant inattentif ne peut manquer d'y plonger gaiement la semelle, laissant ensuite le trottoir tapissé du résidu malodorant. Maîtres, entendez l'appel du tapis-brosse et de la chaussure souillée et consentez à adopter le ramassage, un geste citoyen qui fait du bien.



PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

C'est bientôt les vacances et les animateurs du Parc Naturel Régional de l'Avesnois vous proposent de créer un hôtel à insectes dans votre jardin. Une belle activité à réaliser aisément avec les enfants.

Renseignements :

Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Maison du Parc

4 cour de l'Abbaye

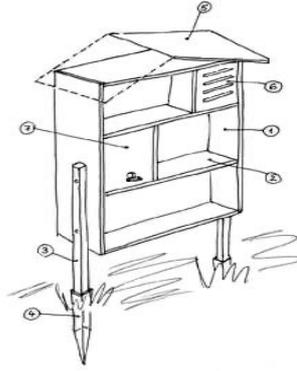
B.P. 11203

59550 Maroilles

Tél : 03 27 21 49 53

helene.bertaux@parc-naturel-avesnois.com

www.parc-naturel-avesnois.fr



AIDE À LA MOBILITÉ DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dès la rentrée 2017, grâce au Conseil Départemental, les 3700 jeunes nordistes en situation de handicap pourront choisir le transport le plus adapté, leur permettant ainsi plus de liberté et d'autonomie.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- être élève/étudiant reconnu en situation de handicap par la Maison Départementale des Personnes Handicapées ;
- être domicilié dans le Nord ;
- être scolarisé dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat d'association avec l'Education Nationale.

DES SOLUTIONS ADAPTEES

- Je me déplace seul dans les transports : remboursement intégral de l'abonnement mensuel/annuel ;
- J'ai besoin d'être accompagné(e) : remboursement de l'accompagnant sous conditions ;
- Je me déplace en famille : remboursement sur la base d'un tarif kilométrique ;
- Je ne suis pas en capacité d'utiliser les transports en commun : le Département met à disposition un véhicule léger sous conditions.

MODALITES D'ATTRIBUTION

Je formule ma demande, de préférence avant les vacances scolaires d'été, via :

- le formulaire papier dédié,
- sur le site d'inscription en ligne transportsscolaire@lenord.fr (pour les collégiens et lycéens uniquement).

Mon dossier est validé par l'établissement scolaire qui le transmet au Département.

Instruction du dossier par les services départementaux qui reprendront contact avec vous.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Internet : lenord.fr/contacteznous ou ☎ 03 59 73 67 40

courrier postal ou sur place : Hôtel du Département, 51 rue Gustave Delory – 59047 LILLE CEDEX ; horaires et accueil du lundi au vendredi 08h30/12h30 et 14h00/17h00

PLAN CANICULE

Météo France a placé le département du Nord en vigilance orange canicule.

Conformément au plan canicule, le service social de la mairie contacte régulièrement « les personnes vulnérables » figurant sur le registre municipal ad hoc afin de leur venir en aide le cas échéant.

Si vous pensez être concernés par les problèmes posés par les fortes chaleurs, vous êtes invités à vous faire connaître en mairie afin de pouvoir bénéficier du suivi mis en place.

LES JOYEUX DRILLES

LES JOYEUX DRILLES



DE TRELON

Les Joyeux Drilles vous proposent de les rejoindre pour pratiquer diverses activités manuelles pour une cotisation annuelle de 15 € dans leur local 16 rue Clavon Collignon (rez-de-chaussée).

Club tricot	le lundi de 14h00 à 17h00
Club activités manuelles	le mercredi de 14h00 à 17h00
Club jeux (tarot, belote, scrabble, etc...)	le vendredi de 14h00 à 17h00

Renseignements auprès de Madame Brigitte Williame (☎ 06.42.28.28.71) ou de Monsieur Jean-Michel Barthélémy (☎ 06.43.97.29.67).

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts de la détresse. Ainsi, ce sont plus de 58 000 bénévoles qui s'investissent jour après jour au plus proche de la population française.

Pour pouvoir continuer à agir, la Croix-Rouge Française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

C'est pour cette raison qu'une **campagne de sensibilisation sera menée auprès du grand public à Trélon du 24 juillet au 19 août 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période**. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix-Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Cette équipe pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet, entre 10h00 et 20h00, du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers mais ne feront pas objet d'une quête en espèces ou en chèques et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES



Pendant les mois de juillet et d'août 2017 seuls les clubs Marche, Tai chi et Couture maintiendront leurs activités comme indiqué ci-dessous. Pour les autres clubs, la reprise se fera début septembre.

FONCTIONNEMENT DES CLUBS EN JUILLET ET AOUT

Tous renseignements sur l'activité des clubs sont à demander auprès du secrétariat : ☎ 03.27.59.72.03.

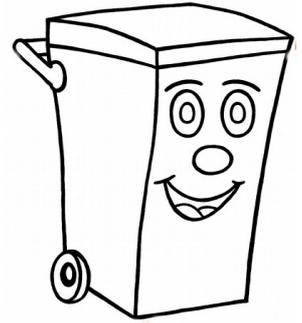
CLUB	HORAIRE	ANIMATION
Promenade	Tous les mercredis de 14h à 16h	Yvonne Landreau 06 45 30 20 07
Marche	Les mercredis 5 et 19 Juillet et 02 et 16 Août de 9h à 11h	Michel Moronval 03 27 57 55 20
Tai Chi Chuan	Tous les mardis de 19h à 20h30	André Aithnard 03 27 59 72 03 Lucia Marchant
Couture	Les jeudis 06 et 20 Juillet de 14h à 16h	Annette Vandesande 03 27 59 55 41

ÉLAGAGE DES HAIES

Les propriétaires, particuliers et cultivateurs doivent absolument tailler leurs haies afin d'assurer une parfaite visibilité et d'éviter de gêner leurs voisins. De plus, l'échardonnage est obligatoire sur le territoire communal. Gendarmerie et police municipale veilleront à l'application de ces mesures.

UTILISATION DES BACS-POUBELLES

Le ramassage des poubelles est réglementé par un arrêté municipal. Cet arrêté fait mention du jour de collecte des déchets, des heures où les habitants peuvent sortir leurs bacs-poubelles, ainsi que de celles où ils doivent les rentrer. De plus, quand les bacs sont sales, ils doivent être nettoyés afin d'assurer un minimum d'hygiène et d'éviter les odeurs nauséabondes.



PROCÈS VERBAUX ÉLECTRONIQUES

Depuis le mercredi 15 Mars 2017, les procès verbaux électroniques sont entrés en vigueur dans notre ville.

Ce système moderne de contravention permet en particulier de faire la chasse au stationnement irrégulier. Il est en effet intolérable de voir des piétons marcher sur la chaussée à cause de véhicules garés sur les trottoirs. Ce manque de civisme, qui met en danger la sécurité voire la vie des adultes et des enfants, est maintenant logiquement et sévèrement sanctionné.



DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 14 Mars, la mairie de Fourmies délivre les cartes d'identité comme elle le fait déjà pour les passeports. Afin de faire face à la demande, la réalisation des cartes d'identité et des passeports se fera, désormais, sur rendez-vous, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 17h30.

Afin de diminuer le temps de délivrance en mairie, il vous est conseillé d'effectuer une pré-demande sur le site internet de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr/>).

En cas de besoin, n'hésitez pas à prendre contact avec le service population de la mairie de Fourmies au 03 27 59 69 36 ou 03 27 59 69 33.

ACCÈS À LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

L'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts (livres, CD, DVD et CD Rom) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 16h45 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

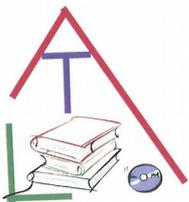
Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00 à la bibliothèque.

RÉUSSIR EN SAMBRE-AVESNOIS

La région les Hauts-de-France et Réussir en Sambre-Avesnois proposent de nombreuses sessions d'information sur la formation professionnelle.

Ces sessions s'adressent à tous les publics cherchant une qualification certifiée menant à un emploi.

Les lieux, dates et thèmes sont consultables à la mairie qui vous fournira le moyen d'entrer en contact avec les centres de formation concernés.



HORAIRES DES MESSES DU MOIS

samedi 01 Juillet	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 02 Juillet	OHAIN (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 08 Juillet	GLAGEON (18h00)
dimanche 09 Juillet	RAINSARS (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 15 Juillet	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 16 Juillet	BAIVES (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 22 Juillet	ANOR (18h00)
dimanche 23 Juillet	FERON (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00) – TRELON (11h00)
samedi 29 Juillet	GLAGEON (18h00)
dimanche 30 Juillet	FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 05 Août	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 06 Août	OHAIN (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 12 Août	GLAGEON (18h00)
dimanche 13 Août	RAMOUSIES (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 19 Août	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 20 Août	WALLERS-EN-FAGNE (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 26 Août	ANOR (18h00)
dimanche 27 Août	FERON (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00) – TRELON (11h00)

JARDINS DE L'ESPOIR

Vous avez besoin de légumes et ils ont besoin d'un travail. Ensemble, cultivons la solidarité et préservons l'environnement.

Les jardiniers de l'espoir vendent des légumes de saison garantis « bio » par abonnement ou au détail à votre convenance.

Ils vous proposent trois formules de paniers :

- un petit panier à 5 € avec trois variétés
- un panier moyen à 7 € avec cinq variétés
- un gros panier à 9 € avec 7 variétés.

Situé près du terrain de football de l'AS Trélon, le site vous accueille en été du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Contact et renseignements 06.74.36.05.30



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30.

LES ACTIVITÉS DU RÉVEIL BOULISTE



dimanche 09 Juillet	Doublettes formées
samedi 15 Juillet	Doublettes formées
vendredi 28 Juillet	Doublettes formées Semi-nocturne à 18h00
dimanche 06 Août	Doublettes formées
dimanche 13 Août	Doublettes formées
vendredi 25 Août	Doublettes formées Semi-nocturne à 18h00
samedi 02 Septembre	Doublettes formées (challenge)

ALZHEIMER

La maison de retraite du Chemin Vert propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Tarif : 10 € par jour repas du midi compris hors frais de transport.

Renseignements complémentaires au ☎ 03 59 21 00 00

ATELIER-MUSÉE DU VERRE

EXPO DESIGN

Qu'est-ce que le design ? C'est la question à laquelle répond cette exposition. Tous les objets exposés ont été conçus et/ou fabriqués dans la région.

Exposition visible jusqu'au dimanche 20 Août 2017.

Entrée 6 € (tarif réduit 4 €) ; gratuite – 8ans

ATELIERS POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS

GRAVURE SUR VERRE

Décorer un verre en laissant libre cours à son imagination

Mardis 11 Juillet et 22 Août de 10h00 à 12h00 5 €

PEINTURE SUR VERRE

Décorer un verre avec de la peinture selon son envie

Mardis 18 Juillet et 29 Août de 10h00 à 12h00 5 €

RECUPOMOBILE

Créer un mobile coloré et lumineux à partir d'éléments de récup

Mardi 25 Juillet de 10h00 à 12h00 5 €

DESIGN MOI UN FLACON

Personnaliser un flacon de parfum

Mardi 1^{er} Août de 10h00 à 12h00 5 €

CARILLON

Personnaliser une cloche de verre pour en faire un carillon à vent original

Mardi 08 Août de 10h00 à 12h00 5 €

STAGES DE VERRE (INVITATION ET PERFECTIONNEMENT)

Découvrir la matière et le métier de verrier.

Savoir manier le verre avec la canne et les différents outils.

Façonner le verre, l'étirer, le modeler et le souffler.

Renseignements : ☎ 03 27 60 66 11 ou contact@ecomusee-avesnois.fr

MONTREZ VOS BOBINES !

Archipop et l'Ecomusée de l'Avesnois s'associent pour réaliser une collecte autour du patrimoine de l'Avesnois et plus particulièrement les films amateurs, films de famille et films institutionnels.

Si vous êtes en possession de films 9,5 mm, 16 mm, 8 mm, Super 8, HI8, Mini Dv, VHS ou autres formats, ceux-ci représentent une part importante de notre mémoire collective et méritent d'être valorisés.

Nous nous proposons de les numériser et de vous en remettre une copie gratuitement. Si vous souhaitez déposer vos films ou simplement obtenir plus d'informations, contactez Charlène

(par mail : charlene@archipop.org ou par : ☎ 03 44 22 60 55)

FESTIVAL JOLY JAZZ



Le festival Joly Jazz se déroulera du samedi 15 au vendredi 21 Juillet 2017.

Mêlant jazz et musique tzigane, le quatuor Arnaud Van Lancker se produira à Trélon le mercredi 19 Juillet à 21h00. Selon les conditions atmosphériques, ce concert aura lieu dans la salle des œuvres ou en extérieur (un fléchage sera alors mis en place). **Entrée gratuite.**



www.archipop.org



FRÉDÉRICICK SIGRIST REFAIT L'ACTU

Politiquement incorrect, ce protégé d'Anne Roumanoff refait l'actu en la passant au crible de sa causticité libertaire.

Sport, religion, politique, littérature... Les infos dont nous sommes saoulés sont impitoyablement décortiquées avec humour.

D'une plume à l'intelligence mordante émanent des textes ciselés, cyniques et terriblement perspicaces qui dressent un amusant portrait au vitriol de notre société.

Mi-guadeloupéen, mi-lorrain, ce Guy Bedos antillais fait mouche non-stop !

Samedi 18 Novembre 2017 à 20h30

Salle des fêtes de Trélon

Réservation en mairie à partir du lundi 23 Octobre 2017
(☎03.27.60.82.20)

Entrée : 10 € (gratuite jusque 12 ans)

CHRISTOPHE ALÉVÊQUE

« ÇA IRA MIEUX DEMAIN »

Le talent provocateur de Christophe Alévêque n'est plus à démontrer.

Sur scène, cet humoriste à la mine patibulaire se livre à une décapante revue de presse et livre ses réflexions cinglantes sur la société et les politiques.

Il plante ses banderilles dans l'échine du système et constate avec lucidité : « on est passé du siècle des Lumières au quinquennat de la bougie. »

Son ironie fait mouche à tout coup, preuve qu'on peut rire les yeux grands ouverts.

Samedi 03 Février 2018

20h30 salle des fêtes



URBANISME MODE D'EMPLOI

Les dossiers de demande d'urbanisme sont disponibles gratuitement en Mairie ou téléchargeables sur internet.

❖ Je remplis une Demande Préalable (DP)

- pour toute modification extérieure de mon habitation (velux, fenêtres et portes, toitures, aspect extérieur des murs, rénovations, création de nouvelles ouvertures...)
- pour toute création de nouvelles pièces à vivre dont la surface au sol est inférieure à 20 m²
- pour toute construction légère (abris de jardin, chalet, carport...) avec ou sans dalle bétonnée.

❖ Je remplis un Permis de Construire (PC)

- pour la construction d'une maison
- pour la création d'une extension à mon habitation dont la surface au sol est supérieure à 20 m²

L'étude et l'obtention de l'autorisation se font dans les délais les plus rapides et se concrétisent par un document officiel à conserver.

AVANT de commencer vos travaux, un simple coup de téléphone en Mairie vous précisera quelle démarche suivre.

L'aide nécessaire au remplissage de ces documents et tout renseignement utile vous seront fournis par le Service Urbanisme de la Mairie.

Ces documents indispensables et obligatoires vous permettent d'être en phase avec les règles d'urbanisme (P.L.U.) et vous protègent en cas de différends.

HORAIRES DE LA POSTE

La poste de Trélon est ouverte le lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.

La levée a lieu à 14h00 du lundi au vendredi et à 12h00 le samedi.

OUVERTURE DES SERVICES DU TRÉSOR PUBLIC

La perception de Trélon est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

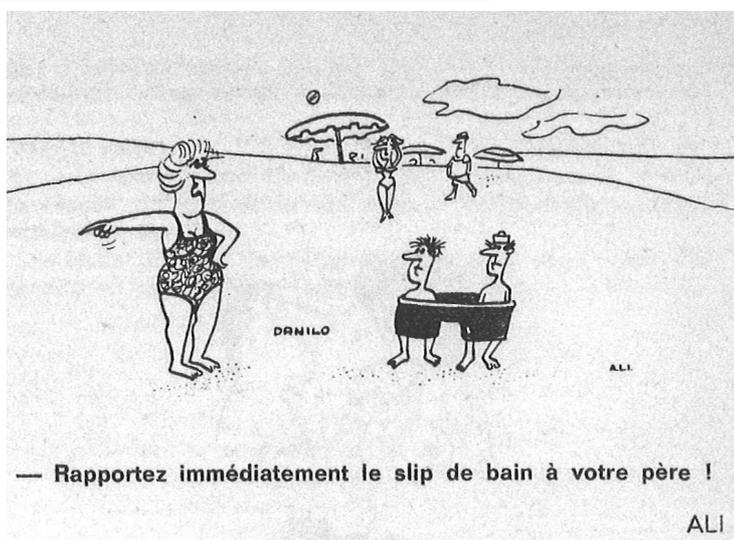
Tous les lundis de 08h30 à 12h30, des commerçants sont à votre disposition lors du marché sur la place Jean Jaurès.

AVIS DE POLICE

Il est rappelé que :

- l'utilisation des pétards est interdite,
- le tirage d'un feu d'artifice est obligatoirement soumis à l'autorisation du maire de la commune.

SOURIONS AVEC L'ARRIVÉE DE LA SAISON ESTIVALE



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lily MURA, née le 17 Mai 2017 à FOURMIÉS (Nord), (2 rue des Champs)

Nawel RAMOU, née le 1^{er} Juin 2017 à MAUBEUGE (Nord), (44a rue Georges Clémenceau)

Lise LEPORCQ, née le 12 Juin 2017 à MAUBEUGE (Nord), (8 Chemin des Haies)

MARIAGE

Mademoiselle Hélène DUMESNIL et Monsieur Joffrey WAUQUIER, mariés le 10 Juin 2017

DECES

Madame Yvonne WALLET, décédée le 22 Avril 2017 à VALENCIENNES (Nord), à l'âge de 85 ans (5 rue Victor Hugo)

Madame Paulette LETELLIER veuve NEUMOHR, décédée le 13 Juin 2017 à TRELON (Nord), à l'âge 89 ans (3 rue des Champs)

Madame Janine COCHEZ épouse CAUDERLIER, décédée le 24 Juin 2017 à TRELON (Nord), à l'âge de 94 ans (2 Chemin Vert)